

CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté des Sciences du sport et de l'éducation physique
9 rue de l'université 59790 Ronchin
■ Tél. : +33 3 20 88 73 50
■ staps.univ-lille.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

VOUS ÊTES TITULAIRE :

- du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et possédez un niveau de pratique minimal en natation : moins de 7'20 pour les dames et moins de 7' pour les messieurs au 400 crawl, en plus de savoir nager les 4 nages.

Et de l'un des diplômes suivants :

- DEUST Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles ou d'un DEUST équivalent;
- Les quatre premiers semestres de la Licence STAPS ou d'un DEUG STAPS antérieur à 2004;
- d'un diplôme d'État de niveau III (BTS, DUT), ou d'une autre formation de niveau équivalent.

Les candidats titulaires d'un brevet d'État d'Éducateur Sportif du 1^{er} degré des Activités Aquatiques de la Natation (BEESAN) ou d'un Brevet Professionnel Jeunesse, Sport et Éducation Populaire des Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), avec une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, pourront candidater à l'entrée en formation en présentant un « dossier pédagogique » qui sera examiné par une commission d'entrée.

- Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>
- Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'informations sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Fabien CAMPORELLI, professeur certifié en EPS.
fabien.camporelli@univ-lille.fr

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
 - www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorierter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi. www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités. www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée

Responsable de la rédaction : Christophe MONDOU - Coordonination : SUAIO - Maquette et réalisation : Communication - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en décembre 2020

Mention

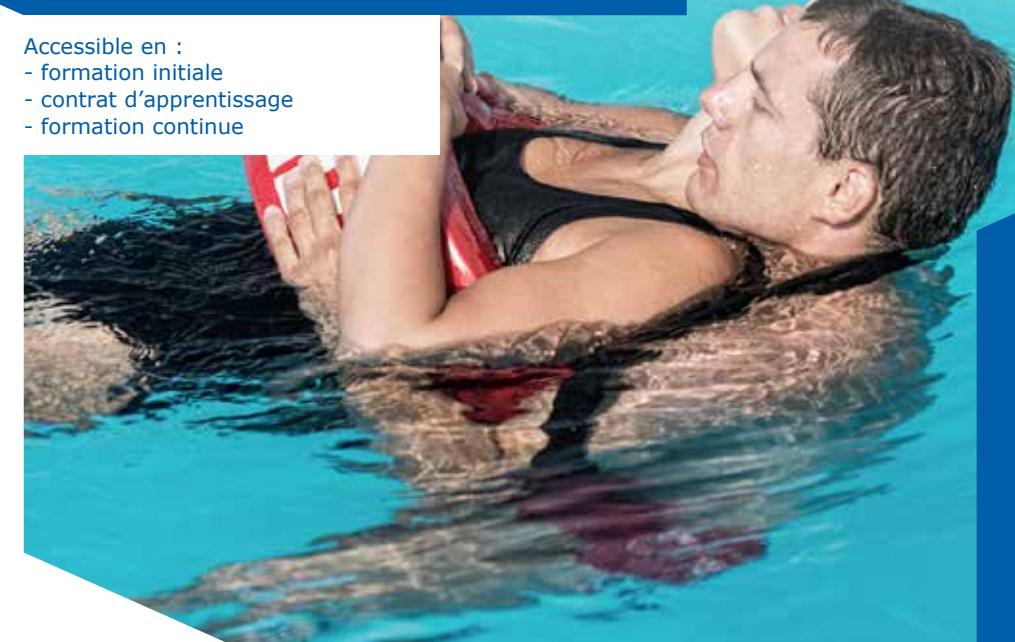
Animation gestion et organisation des activités physiques et sportives

Licence
professionnelle

Licence 3

formation
accessible en
alternance

Accessible en :
- formation initiale
- contrat d'apprentissage
- formation continue



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle **Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives parcours Activité aquatique et surveillance (AGOAPS)** prépare aux métiers de l'encadrement des activités aquatiques et de la natation dans un établissement aquatique :

- gestion de la sécurité, de l'offre des animations et de l'enseignement
- gestion des différentes fonctions d'une structure aquatique

Son titulaire porte le titre de MNS (Maître Nageur Sauveteur) et peut exercer les fonctions suivantes selon ses compétences, son expérience et le type de structures :

- MNS
- Animateur des activités aquatiques, responsable des activités aquatiques
- Chef de bassin
- Responsable de l'équipement aquatique
- Directeur de structure.

COMPÉTENCES VISÉES

Les diplômés sont capables de :

- Participer à la gestion et à l'organisation d'une structure aquatique (management des risques, des projets et des compétences)
- Gérer les risques (sécurité et sauvetage en milieu aquatique)
- Concevoir, programmer et animer les séances d'activités aquatiques et de la natation

LES ATOUTS DE LA FORMATION

La LP AGOAPS est une formation professionnelle qui accompagne :

- Rythme formation - mises en situation pratique : les cours théoriques se déroulent les mardis, jeudis et samedis matins. Cette organisation favorise les stage (convention de stage) ou l'alternance (salarié avec un contrat de travail).
- l'insertion professionnelle des étudiants, par l'accès à une qualification reconnue par l'Etat,
- la mobilité interne des MNS salariés ou indépendants par l'accès à des compétences relatives à la gestion et à l'organisation des piscines (adaptation aux évolutions technologiques, managériales et socio-économique des activités aquatiques)
- Elle accélère l'intégration des étudiants à leurs nouveaux postes par un processus de mentoring éprouvé lors de projets tutorés et de l'organisation du séminaire « Piscines de demain ».

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'objectif premier est l'insertion professionnelle des diplômés. Exceptionnellement, une poursuite en Master peut être envisagée après étude d'un dossier par la Commission Pédagogique et au vu des résultats de la licence professionnelle et de l'expérience professionnelle.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Piscines
- Centres aquatiques sportifs, de loisirs, de santé et de remise en forme
- Établissements thermaux, de thalassothérapie et de balnéothérapie
- Résidences de tourisme
- Centres de vacances, les campings, les bases et parcs de loisirs et de pleine nature.

MÉTIERS VISÉS

Les étudiants peuvent être recrutés en tant que :

- Maître Nageur Sauveteur
- Animateur des activités aquatiques
- Responsable des activités aquatiques
- Chef de bassin
- Responsable de l'équipement aquatique
- Directeur de structure
- Conseiller, gestionnaire
- Chargé de mission
- Chef de projet
- Assistant de direction
- Agent commercial...

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **1 AN DE FORMATION** organisé sur 2 semestres.
- Une validation de **60 CRÉDITS ECTS** (European Credit Transfer System).

580 heures d'enseignement dont :

- 200 heures consacrées à la professionnalisation : mise en stage et projets tutorés
- 380 heures consacrées à l'enseignement des outils théoriques et pratiques relatifs à l'offre des activités aquatiques et à la gestion d'une structure aquatique.

PROGRAMME

Programme 2019/2020 donné à titre indicatif. Le nouveau programme 2020/2021 sera validé par la Commission Formations et Vie universitaire fin janvier 2020.

SEMESTRE 5 - 30 ECTS

CONNAISSANCES DES LIEUX DE PRATIQUES

- La fonction technique du directeur de piscine
- Les politiques de développement des structures aquatiques

CONNAISSANCES DES PRATIQUANTS

- Les pratiquants des activités aquatiques et de la natation
- Handicaps et activités aquatiques et de la natation

CONNAISSANCES DES PRATIQUES

- Apprentissages moteurs et stratégies d'interventions
- Connaissances des activités aquatiques et conséquences
- Connaissances des activités de la natation et conséquence

ORGANISER LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

- Méthodologie du projet pédagogique
- Méthodologie de l'évaluation du projet pédagogique

PROJET TUTEURÉ

- Projet tutoré, stage et aide à l'insertion professionnelle

POSSIBILITÉ D'EFFECTUER SA FORMATION

PAR APPRENTISSAGE

Avantages pour l'employeur :

- un recrutement adapté aux besoins
- gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- maîtrise des coûts salariaux
- aides et exonérations spécifiques

Avantages pour l'apprenti

- lien théorie - pratique
- facilitation de l'accès à l'emploi
- rémunération et réduction aux abonnements de transport

SEMESTRE 6 - 30 ECTS

GÉRER LES DIFFÉRENTES FONCTIONS AQUATIQUES

- La fonction financière
- La fonction commerciale
- La fonction juridique

FIDÉLISER LES PUBLICS DES STRUCTURES

- Méthodologie des diagnostics
- Fondamentaux du marketing ludosportif et Bases de la communication

MANAGER LES STRUCTURES AQUATIQUES

- Manager les risques
- Manager les projets
- Manager les compétences

Outils pratiques au service du directeur

- Présentation d'outils méthodologiques de la sociologie
- Les techniques de l'enquête de terrain et fondamentaux
- Langue vivante : Anglais
- Présentation d'outils au service de l'écrit professionnel
- TICE

PROJET TUTEURÉ

- Projet tuteuré, Stage, Monter un événement

ENSEIGNEMENT FACULTATIF

- AUEC sauvetage et sécurité en milieu aquatique

ENSEIGNEMENT LIBRE OPTIONNEL

- Activités culturelles / Engagement civique

STAGE

Stage professionnel et projets tutorés obligatoires d'une durée minimum de 200 heures.

Ce stage se déroule durant l'année de formation dans une structure en relation avec la mention de la licence professionnelle, après accord de l'enseignant responsable.